HAL open science

# Hippone, port de l'annone : la contribution de l'iconographie

Corinne Boulinguez, Joëlle Napoli

▶ To cite this version:

Corinne Boulinguez, Joëlle Napoli. Hippone, port de l'annone : la contribution de l'iconographie. Le ricchezze dell'Africa. Risorse, produzioni, scambi, Università degli Studi di Sassari, Dec 2006, Séville, Espagne. pp.703-731. hal-03917081

HAL Id: hal-03917081

https://ulco.hal.science/hal-03917081v1

Submitted on 31 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Corinne Boulinguez, Joëlle Napoli

# Hippone, port de l'annone: la contribution de l'iconographie

La mosaïque à laquelle est consacrée cette étude est bien connue: elle se compose de trois fragments formant un seul et même tableau (FIG. 1), dont deux sont exposés au Musée d'Annaba sous les noms de «vue générale d'Hippone» et de «mosaïque de la pêche» (FIGS. 2-3) et dont le troisième est encore *in situ* (FIG. 4). Cette mosaïque constituait à l'origine l'un des pavements d'une demeure située sur le rivage de l'ancienne Hippone, la «villa du front de mer». Le premier état de cette maison, auquel appartient la mosaïque, est daté entre 210 et 260 après J.-C., voire de la fin du IIIe siècle [1]. La mosaïque a déjà fait l'objet de nombreux commentaires qui y reconnaissent en général la représentation d'une ville maritime mélangeant des éléments réels et imaginaires et qui hésitent dans l'ensemble à l'identifier avec la ville d'Hippone ou l'identifient avec elle sans apporter d'arguments [2].

L'objectif de notre communication est de proposer une analyse. Existe-il des éléments qui permettent d'étayer l'hypothèse que la ville représentée était bien celle d'Hippone? Il conviendra de montrer tout d'abord que nous avons bien affaire à une représentation portuaire, puis que la nature des édifices représentés et leur localisation dans le champ de la mosaïque correspondent à ce que nous savons des vestiges archéologiques, de la topographie de la ville antique et de sa mission annonaire.

* Corinne Boulinguez et Joëlle Napoli, Université du Littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer.

1. MOREL (1968), p. 74.

2. PACHTÈRE (1911), p. 329-33; PICARD (1959), p. 46 n. 3; MAREC (1958), p. 101-8; DAHMANI (1973), p. 109; DUNBABIN (1978), p. 128-9; LÓPEZ MONTEAGUDO (1994), p. 1242-3; BLAS DE ROBLÈS, SINTES (2003), p. 205-26; BLANCHARD-LEMÉE (2005), p. 141.

*L'Africa romana* XVII, *Sevilla 2006*, Roma 2008, pp. 703-732.

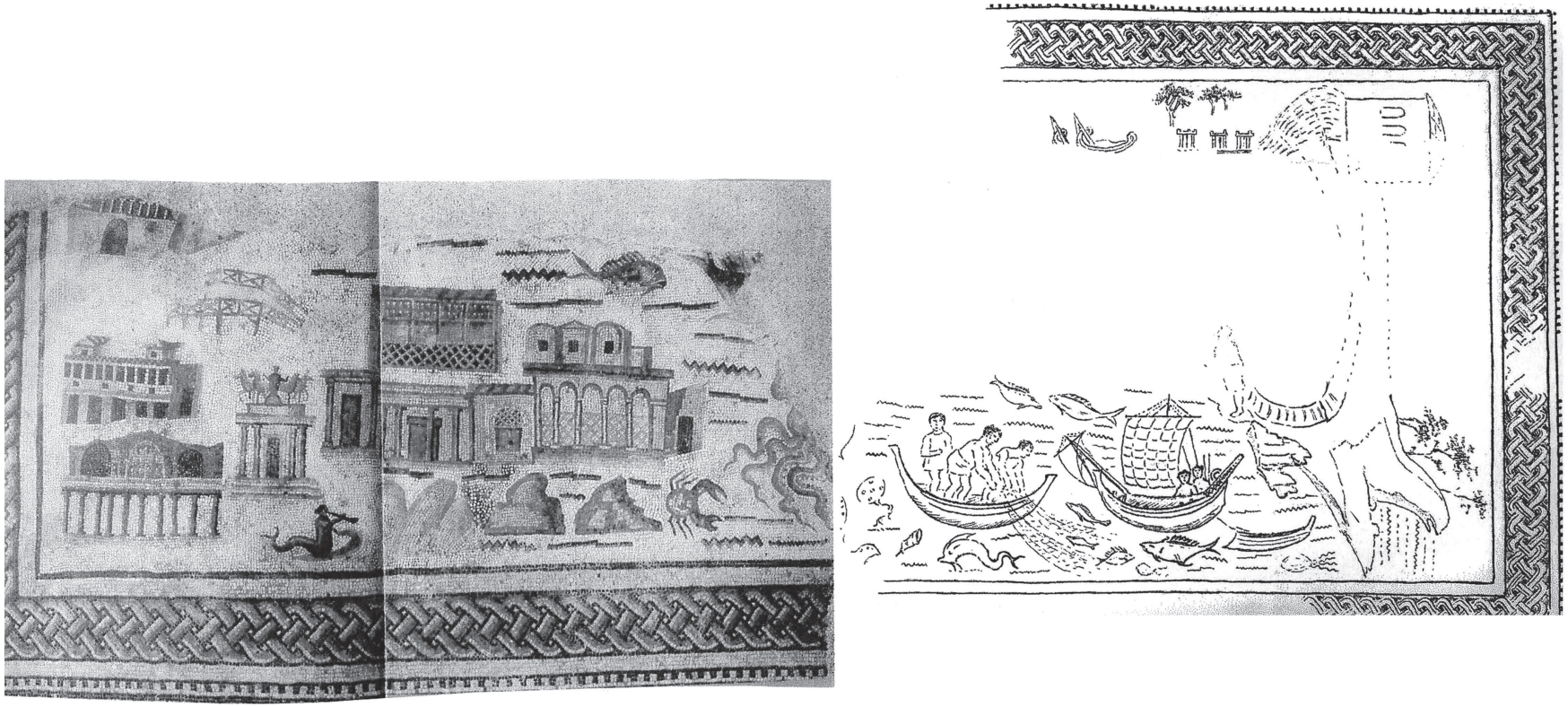

Fig. 1: La mosaïque découverte à Hippone dans la «villa du front de mer», à gauche, le fragment appelé «vue générale d'Hippone»; à droite, le fragment de la pêche, tous les deux conservés au Musée d'Annaba; en haut à droite, le fragment resté *in situ* (assemblage C. Boulinguez).

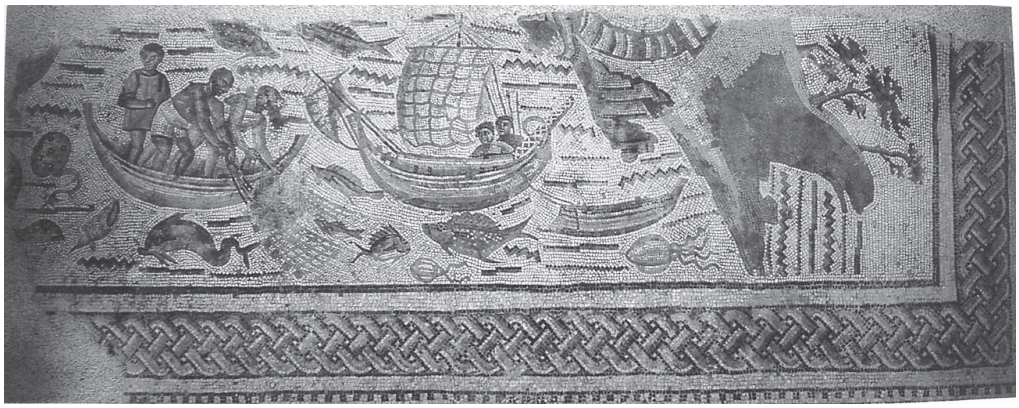

Fig. 2: Mosaïque de la «villa du front de mer», fragment de la «vue générale d'Hippone» (d'après Ferdi, 1998, p. 152-3).

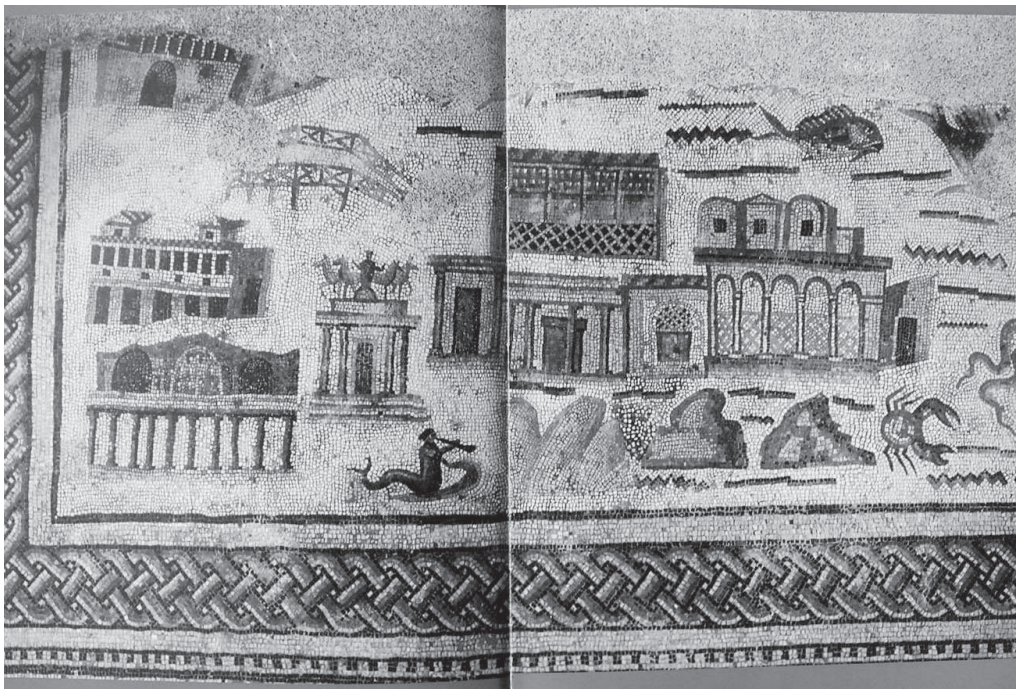

Fig. 3: Mosaïque de la «villa du front de mer», fragment de la pêche (d'après Ferdi, 1998, p. 150 et 138).

## 1
## Une représentation de ville portuaire

La ville représentée sur la partie gauche de la mosaïque s'inscrit dans un large paysage marin (FIG. 2). Le mosaïste a disposé les édifices de façon paratactique, sans se soucier du rendu de la pers-

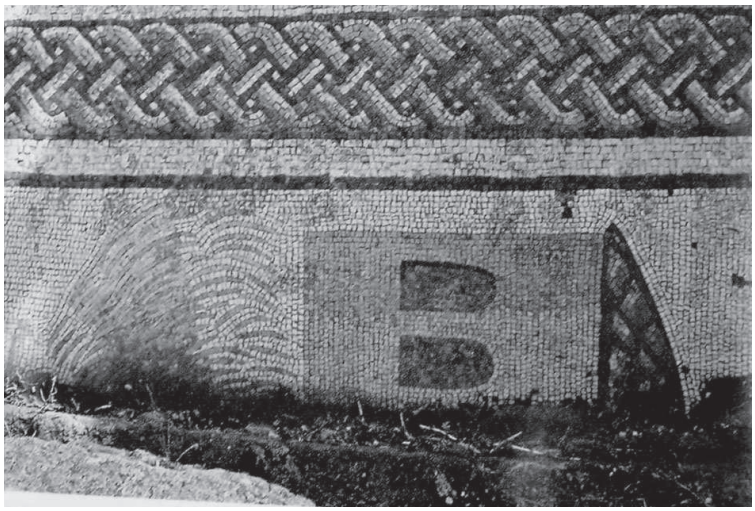

Fig. 4: Mosaïque de la «villa du front de mer», fragment *in situ* (d'après Delestre dir., 2005, p. 14).

pective. Ils sont baignés par la mer qui est symbolisée par des lignes brisées en deux segments ou par des zigzags et se caractérise par une abondante faune marine. La mer s'enfonce loin dans l'arrière-pays, ce qui indique peut-être une large échancrure côtière[3]. Le trait de côte est discontinu sur la partie gauche où il est seulement marqué par la disposition linéaire des bâtiments et doublé par des rochers (FIG 3), tandis qu'il est bien tracé sur la partie droite jusqu'à un haut promontoire boisé (FIG. 2). Un bateau de commerce vient de doubler ce promontoire et s'apprête à passer devant une barque de pêcheurs occupés à retirer un filet et un probable pêcheur à la ligne dont nous voyons la jambe gauche et le pied droit de profil. Intégrer une véritable ville à la représentation d'un paysage maritime n'a aucun parallèle connu dans le corpus des mosaïques. En effet ce que le mosaïste a voulu représenter n'est pas la simple toile de fond d'un paysage balnéaire, comme celle que nous voyons représentée sur la mosaïque d'El Alia ou sur la mosaïque de Sidi Abdallah[4], mais une ville portuaire qui apparaît comme le sujet principal de son carton[5]. Les codes iconogra-

3. MAREC (1958), p. 106, restitue deux petites barques dans la partie supérieure droite de la mosaïque, mais nous n'avons pas vu ce détail et nous ne pouvons de ce fait l'interpréter.

4. Musée du Bardo, cf. YACOUB (1995), figs. 2a et 115.

5. Comme l'ont bien vu G.-Ch. Picard et M. Blanchard-Lemée qui parlent de «paysage portuaire».

phiques du paysage portuaire, qui sont souvent inspirés du port d'Alexandrie[6], sont connus grâce à d'autres sources, en particulier grâce aux sources picturales. L'image du port, qui leur est partiellement redevable, s'exprime ici à travers trois éléments.

### 1.1. Le triton souffleur de conque

Tout d'abord, nous semble-t-il, par l'être fabuleux, mi-homme mi-poisson, situé au tout premier plan (FIG. 3). Interprété autrefois «comme une sirène joueuse de flûte»[7], à tort puisque dans l'Antiquité la sirène n'est pas un être marin, il nous rappelle plutôt l'un des symboles du phare d'Alexandrie, constamment représenté sur les monnaies: le triton souffleur de conque dont le phare était muni aux quatre angles de la terrasse de son premier étage[8]. Ces conques constituaient peut-être les pièces d'un dispositif mécanique dans lequel venait s'engouffrer le vent pour émettre un son qui prévenait les navigateurs des dangers de la brume à l'approche du port[9]. L'iconographie portuaire – ou l'architecture – s'est visiblement approprié les tritons souffleurs de conque, car ils sont utilisés dans d'autres représentations portuaires que celles d'Alexandrie. On les retrouve par exemple, juchés sur un arc, sur le couvercle du sarcophage de *Iulius Philosyrius*[10] qui mêle des éléments italiens et alexandrins, ainsi que sur le flacon de Prague[11]. Nous en déduisons que les tritons souffleurs de conque pourraient bien être des éléments signalétiques des ports, par opposition à ceux qui figurent dans les mosaïques marines de Tunisie sans cette caractéristique.

### 1.2. Le monument triomphal

Le deuxième indice iconographique portuaire est constitué par le petit édifice à entablement circulaire, coiffé d'un groupe statuaire dans lequel nous n'hésitons pas à reconnaître Neptune sur un char tiré par quatre chevaux (FIG. 3). Cette image est en effet fréquente

6. PICARD (1952), p. 61-95.
7. PICARD (1959), p. 46, n° 3.
8. PICARD (1952), figs. 4-6; HANDLER, (1971), pl. II, n^os^ 1-3; intaille de verre bleu du I^er^ siècle ap. J.-C. dans EMPEREUR (1998), p. 50.
9. EMPEREUR (1998), p. 44-5.
10. PICARD (1952), fig. 14.
11. PICARD (1959), fig. 11.

dans les mosaïques d'Afrique du Nord: c'est celle du Triomphe de Neptune, pleinement illustrée par les mosaïques des musées de Sousse[12], du Bardo[13] et du Louvre[14]. Cet édifice muni d'une porte est peut-être une *tholos*, mais il se rapproche des *portae maritimae*, attestées textuellement et archéologiquement[15] et bien connues dans l'iconographie portuaire, que l'on songe aux peintures de Gragnano et d'*Herculanum*[16], à la scène 79 de la colonne Trajane, qui évoque le port d'Ancône[17], ou encore aux flacons de verre d'Ampurias, d'Odemira, de Piombino et de Prague[18].

Sur ces représentations, la porte maritime, est souvent située en bout de jetée et configurée comme un arc de triomphe: elle signale et monumentalise l'entrée du port. Le monument de notre mosaïque n'est pas un arc, mais il posséde un caractère triomphal indéniable, lié à la présence de Neptune sur son faîte. Il rappelle aux marins le culte qu'ils doivent rendre au maître de la mer, qui dispense à son gré le calme et la tempête. Il place peut-être aussi le port lui-même sous la protection du dieu qui a également le pouvoir d'ébranler la terre et peut donc assurer la sécurité des installations portuaires[19]. Comme la porte maritime, le monument triomphal de la mosaïque d'Hippone signale et garde l'entrée du port tout en célébrant la puissance de Neptune.

### 1.3. Le quai et l'entrepôt

Le troisième élément qui caractérise selon nous un port est l'ensemble situé en bas à gauche (FIG. 3). Ici apparaît un large bâtiment percé de trois portes, dont celle du centre est fermée. Il est en bordure de mer tout en reposant sur la terre ferme, comme le monument triomphal dans le prolongement duquel il se situe. Mais il est précédé d'une allée reposant sur dix piliers, que nous inter-

12. BEN KHADER (dir.) (2002), fig. 92.

13. *Ibid.*, figs. 318, 336, 343.

14. Mosaïque de Constantine, cf. LAVAGNE, DE BALANDA, URIBE DE ECHEVERRIA (dir.) (2000), fig. 103.

15. *Bell. Afr.*, 85, où il est fait allusion à la *porta maritima* de *Thapsus*; porte érigée sur le môle du port d'Ancône rénové par Trajan, cf. GROS (1996), fig. 71.

16. PICARD (1959), pl. X et XII.

17. LEPPER, FRERE (1988), pl. LVIII.

18. PICARD (1959), figs. 5-11.

19. *DA*, *s.v. Neptunus* [F. DURBACH], IV/1, 1963, p. 59-72.

prétons comme un quai, car ces dix piliers, dessinés au même niveau que le triton, sont apparemment dans l'eau. Rien ne permet d'identifier cet ensemble comme une basilique précédée d'une colonnade[20]: les piliers ne sont pas devant l'édifice, comme ceux des portiques des bâtiments voisins, mais bien dessous; par ailleurs, cet édifice dépourvu d'étage ne présente pas les proportions d'une basilique, mais plutôt celles d'un hangar ou d'une grande halle. Etant donné l'importance prise par ses trois grandes portes qui occupent une surface plus importante que les murs, nous pouvons même supposer qu'il s'agit d'un entrepôt dans lequel étaient momentanément déposées les marchandises chargées ou déchargées sur le quai attenant.

Certes l'iconographie portuaire nous a plutôt habitués à des jetées sur arcades[21] s'avançant en pleine mer pour protéger la rade du port. Ici rien de tel. Ce qui est représenté évoque plutôt une construction sur pilotis avec chaussée de bois, ce qu'on appelle un «pier»[22], ou plus communément un «ponton» ou un «débarcadère». Ce dispositif est beaucoup moins rigide qu'un quai, mais sert également à l'amarrage des navires et aux opérations de chargement et de déchargement, qu'il soit parallèle ou perpendiculaire au rivage. C'est un appontement de ce type que nous voyons sur la peinture de Gragnano au fond du port à gauche[23].

Le mosaïste n'a pas figuré la mer à cet endroit, sans doute pour ne pas brouiller son dessin. Cependant nous constatons qu'il a représenté des symboles récurrents des paysages portuaires: le monument triomphal et le triton souffleur de conque, symboles de l'entrée du port, le quai et son entrepôt, symbole de ses échanges commerciaux. Nous constatons aussi qu'il les a regroupés au premier plan dans le coin inférieur gauche de la mosaïque, ce qui dénote de sa part un souci de bien marquer l'emplacement du port par rapport au reste de la ville. Le triton souffleur de conque suggère même peut-être la proximité d'un phare. Cette ville peut-elle être à présent identifiée avec celle d'Hippone?

20. Pachtère (1911), p. 330; Dunbabin (1978), p. 128; López Monteagudo (1994) p. 1243-4.

21. Monnaie de Néron représentant le port de Claude (64 ap. J.-C.); monnaie de Trajan représentant son port (113 ap. J.-C.); peintures de Gragnano et d'*Herculanum*, flacons de Prague, Ampurias, Piombino, Odemira, cf. Picard (1959), figs. 5-11.

22. Rougé (1966), p. 157.

23. Picard (1959), pl. x.

## 2
## Une représentation d'Hippone?

### 2.1. La morphologie générale du paysage

Essayons de recouper ce que nous savons de la géographie et de l'urbanisme d'Hippone avec les indices topographiques qui sont apportés par la mosaïque. La ville antique se situait dans une baie bien abritée des vents d'ouest, ouverte sur près de quarante kilomètres et fermée par le Cap de Garde à l'ouest et le Cap Rosa à l'est. La cité romaine se situait entre deux mamelons: la colline de Saint Augustin et celle du Gharf-el-Artran[24] (FIG. 5). Nous savons qu'un port existait à Hippone puisqu'il est mentionné dans les sources anciennes[25]. Cependant, la topographie du site a beaucoup évolué depuis l'époque romaine, car la mer a reculé sous l'effet d'une accumulation sédimentaire[26]. Le recul du rivage antique a été accéléré par l'alluvionnement des deux rivières qui entourent le site: la Boudjimah et la Seybouse.

De nos jours, l'embouchure de la Seybouse[27] a rejoint celle de la Boudjimah, mais à l'époque romaine, la Seybouse se jetait à 7 km environ au sud-est de la ville[28] et les deux fleuves avaient donc des embouchures bien différenciées[29]. Un seul fleuve passait dans Hippone, dans sa partie nord: la Boudjimah dont le lit a été par ailleurs détourné à la fin du XIXe siècle, près de son embouchure, par le creusement d'un canal de dérivation[30].

*La ligne de rivage et le pont*. Ce que nous connaissons de la ligne de rivage dans l'Antiquité nous est donné par l'archéologie. Tout d'abord des sondages effectués par Jean-Paul Morel ont montré que des murs de soutènement étaient établis sur la plage antique à

24. DAHMANI (1992), p. 361.

25. *Bell. Afr.*, 96; LIV., XXIX, III, 2; XXIX, XXXIII, 14; PROCOP., *Vand.*, II, 26; 33; 36; 38; AUG., *epist.*, 115; 149, 1; *serm.*, 70, 2; *en. in Psalm.*, 136, 3.

26. MAREC (1936/1961), p. 187.

27. Le tracé actuel du cours de la Seybouse remonte au Moyen Age: au XIe siècle pour GSELL (1911), F. 9, Bône p. 5; au IXe siècle pour MAREC (1936/1961), p. 188.

28. PAPIER (1887), p. 92 et GSELL (1911), F. 9, Bône p. 5 qui se fondent sur l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*.

29. PAPIER (1887), n. 6.

30. MAREC (1936/1961), p. 188; PAPIER (1887), p. 12.

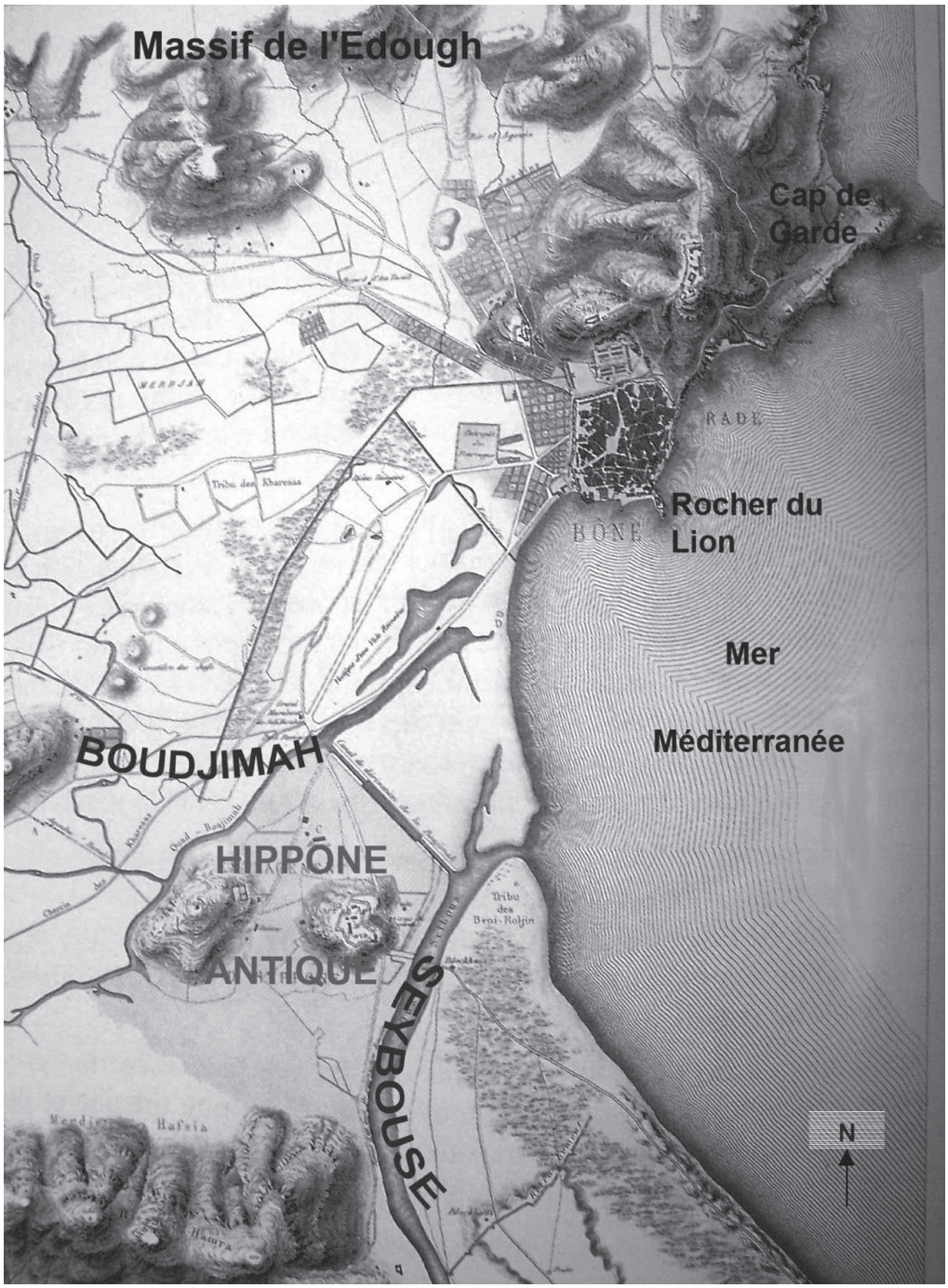


Fig. 5: Plan des environs de Bône (d'après le fond de carte publié par Delestre dir., 2005, p. 10).

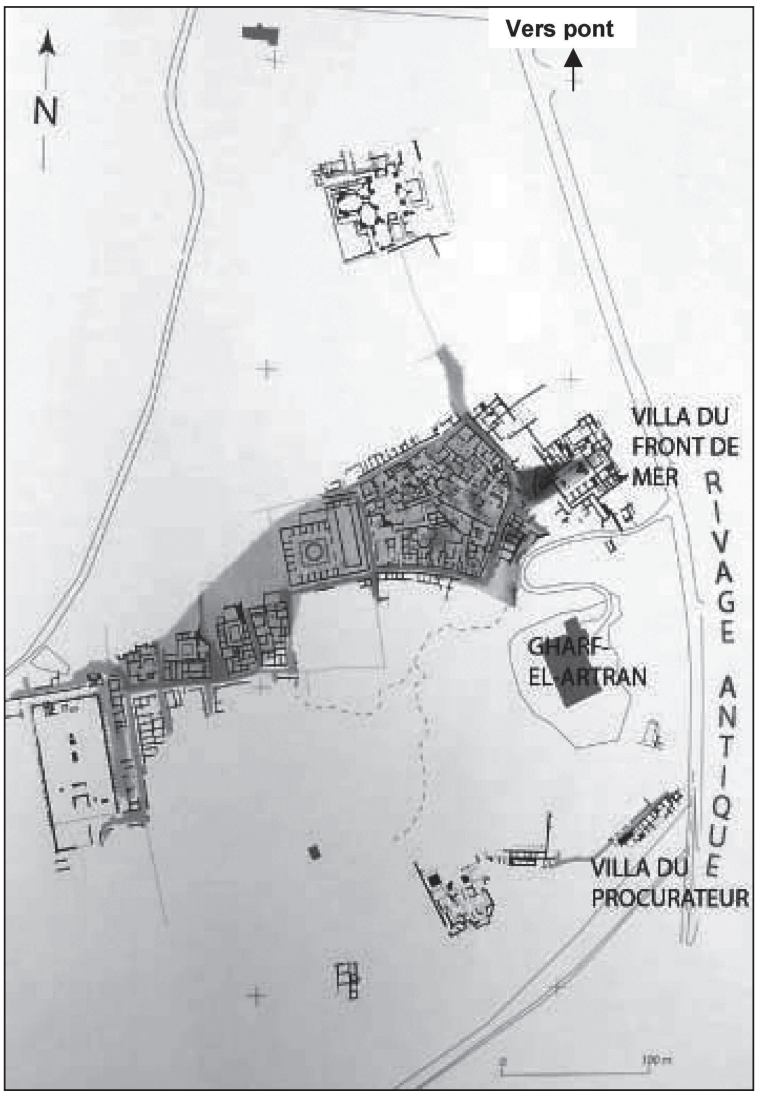


Fig. 6: Plan d'*Hippo Regius* (d'après le fond de carte publié par Delestre dir. 2005, p. 81).

l'époque augustéenne et qu'ils y avaient à l'origine une fonction de brise-lames[31]. Puis il se produisit peu à peu une avancée de la terre sur la mer et des constructions s'élevèrent bientôt en avant de ces murs, sur le bord d'un rivage qui s'était stabilisé: notamment celles qui correspondent aux différents états de la «villa du front de mer». Puis, même la «villa du procurateur», qui était située au-delà de la colline du Gharf-el-Artran, se retrouva également sur le rivage (FIG. 6): lors de la construction du chemin de

31. MOREL (1968), p. 35-84.

fer qui passe à une dizaine de mètres de là, des sondages réalisés jusqu'à treize mètres de profondeur ont révélé la présence de sable marin sur une épaisseur de six à huit mètres[32]. La ligne de rivage antique passait donc à proximité de la «villa du front de mer» et à proximité de la «villa du procurateur». Avec ses monuments en bordure de mer, la mosaïque pourrait apporter un témoignage sur cette nouvelle façade littorale.

Il existait aussi un pont romain sur la Boudjimah, qui mesurait à l'origine 98 mètres de long et devait porter la route qui allait à *Tacuatua* puis *Rusicade*[33]. Il n'avait conservé que onze piles et fut remonté au XIXe siècle par les Français. Or sur la partie gauche de la mosaïque, nous voyons bien un pont en bois[34], ou en pierre avec un parapet en bois ou en métal. Ce pont traverse une rivière qui n'est pas représentée, mais celle-ci, à en juger d'après la position du pont, pourrait passer entre l'entrepôt et le monument triomphal avant de se jeter dans la mer.

Enfin le port d'Hippone pourrait être un port d'embouchure: sur notre mosaïque, le pont, le monument triomphal et le triton sont situés dans le même alignement, autrement dit ce qui symbolise le port est à l'avant du pont. Sur la mosaïque du «dieu-fleuve» trouvée également à Hippone, le dieu, appuyé sur son urne d'eau douce, tient également dans la main droite une ancre marine[35]. Par ses attributs, ne suggère-t-il pas aussi la double nature du port d'Hippone, à la fois fluviale et maritime?

*Le rocher du Lion et le mont Edough.* La baie d'Hippone arbore aujourd'hui comme autrefois deux types de paysage. Au nord, du Cap de Garde jusqu'à la ville arabe construite en hauteur, prévaut un paysage de falaises et de rochers. Cette côte très découpée dessine trois échancrures où des ports arabes se sont installés à l'époque médiévale[36]. Au sud-est, de la ville arabe au Cap Rosa, prédomine un paysage de plages proches du niveau de la mer. Cette topographie est conforme au paysage représenté sur la mosaïque. Sur la partie inférieure droite de la mosaïque, trois promontoires rocheux qui s'avancent dans la mer peuvent correspondre à ceux qui

32. Marec (1969), p. 158.
33. Gsell (1911), F. 9, Bône, p. 5.
34. Pachtère (1911), p. 330.
35. Marec (1958), p. 121-2, fig. 11.
36. Dahmani (1992), fig. 3.

sont connus dans la topographie actuelle. Le plus à droite et le plus imposant serait le Cap de Garde. Immédiatement devant lui pourrait se trouver le cap du fort génois (FIGS. 2, 5).

Le célèbre «rocher du Lion» correspondrait au promontoire suivant dans lequel on pourrait deviner une tête féline à l'envers. Ce rocher, qui faisait une trentaine de mètres de haut, a été détruit en 1917 à coups de canons par l'armée française et il n'en reste aujourd'hui qu'un petit écueil à fleur d'eau[37]. Nous en possédons une description faite par un journaliste français à la fin du XIXe siècle[38], époque à laquelle remonte aussi probablement son nom[39]. Mais était-il visible dans l'Antiquité? La mer ayant jusqu'à nos jours reculé, il se peut qu'à l'époque romaine ce rocher ait été partiellement recouvert par l'eau et n'ait pas du tout évoqué une tête de lion. Par ailleurs la photographie que nous en avons vue[40] donne de ce rocher une silhouette que nous ne retrouvons pas sur la mosaïque.

En revanche les voyageurs décrivent une autre caractéristique du paysage de la région: le massif de l'Edough[41] qui s'étend de l'emplacement de la ville antique jusqu'au Cap de Garde, culmine à 1.008 m d'altitude et s'élève à 406 m près d'Hippone[42]; sa particularité est sa forêt de chênes-lièges qui le recouvre densément. Sur la mosaïque, le promontoire que nous assimilons au Cap de Garde porte effectivement des arbres au sommet, qui pourraient être interprétés comme des chênes; on retrouve ces mêmes arbres à l'arrière-plan, sur le dessin qu'a fait Marec du fragment supérieur droit (FIG.

37. H'SEN (2004), p. 75.

38. BOURBE (1880), p. 9-10: «on nous fait remarquer un rocher qui figure un lion avec une vérité que l'on rencontre rarement dans les bizarreries naturelles de ce genre. L'animal est dans une attitude de curiosité profonde: il est accroupi, les épaules sont renflées par un geste énergique, il penche la tête et regarde attentivement les vagues qui lui lèchent les pattes de devant».

39. Les sources arabes que nous avons consultées n'y font pas allusion: IBN HAWQAL, *La configuration de la terre*, tome 1, trad. J. H. Kramers et G. Wiet, Paris 2001; EL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Mac Guckin De Slane, Paris, 1965; IDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. R. Dozy et M. J. De Goeje, Leyde 1968; IDRISI, *La première géographie de l'occident*, trad. du Chevalier Jaubert revue par A. Nef, annoté par H. Bresc et A. Nef, Paris 1999.

40. Site internet: http://annaba.net.free.fr/html/guerre.14.18.htm, consultation 01/12/2006.

41. BARAUDON (1893), p. 223; BOURBE (1880), p. 21.

42. IGN, F. 17: Bône, carte au 1:50000, 1958.

1), ce qui paraît normal puisque le massif de l'Edough s'enfonce dans l'intérieur des terres. Dans la mesure où le promontoire surmonté d'arbres est positionné à droite de la ville pour le spectateur, exactement comme il l'était pour un observateur venant de la mer, c'est-à-dire au nord, nous pouvons penser que le mosaïste a bien voulu, symboliquement, représenter la forêt de l'Edough.

### 2.2. Les édifices

*Les villae*. Les habitations exhumées à Hippone sont localisées au sud du pont de la Boudjimah; sur le rivage de la ville antique[43] se trouvait la «villa du front de mer»; sur le flanc sud de la colline du Gharf-el-Artran, la «villa du procurateur»[44] (FIG. 6). La «villa du front de mer» dans laquelle ont été retrouvés les trois fragments de la mosaïque, possédait dans son premier état au rez-de-chaussée un portique avec vue sur la mer[45]. C'est elle que nous pourrions identifier dans le bâtiment dessiné immédiatement au-dessus de notre débarcadère (FIG. 3). Comme sur la mosaïque, son portique était probablement surmonté d'une galerie au premier étage pour que le propriétaire ait également vue sur la mer depuis ce niveau. Ses deux tours, ou tourelles, en saillie du côté de la terre n'ont certes pas été retrouvées, soit parce que la maison a été profondément remaniée dans son deuxième état, soit plutôt parce qu'elles ne partaient pas du sol.

Dans la moitié droite du portique, les piliers sont plus courts: ils donnent l'impression d'être masqués par une inclinaison du terrain, comme l'indique la première ligne oblique de tesselles blanches qui borde le portique depuis l'angle extérieur de sa face latérale (représentée de face) et d'être également masqués par une petite élévation du terrain en forme de bosse, si l'on suit la courbure donnée aux tesselles. Nous savons que la plaine d'Hippone pouvait être victime de violentes inondations et d'alluvionnements catastrophiques et que cette situation a contraint les habitants à surélever une vaste superficie du sol de leur ville[46]. Par ce détail particulier, le mosaïste pourrait faire allusion soit à l'effet d'une de ces nombreuses crues soit à un aménagement artificiel en rapport avec elles.

43. LAVERGNE (2005), p. 126-38.
44. MAREC (1969), p. 157-72.
45. LAVERGNE (2005), p. 130.
46. MOREL (1968), p. 35-84.

Par ailleurs il paraît tout à fait plausible que le propriétaire de la villa ait commandé une mosaïque qui représente non seulement sa ville, mais aussi sa maison. La mosaïque a été placée dans une pièce donnant sur la mer[47], elle a été positionnée de façon à être vue d'un spectateur venant du rivage: par ces deux aspects ne reflète-elle pas la situation effective de la maison?

L'édifice situé au-dessus de cette villa n'est conservé qu'à moitié (FIG. 3), mais sa large porte centrale au rez-de-chaussée et sa galerie d'étage en font probablement aussi une demeure aisée, digne des villas maritimes de la peinture pompéienne[48]. Elle n'a pas été retrouvée sur le terrain, peut-être parce qu'elle a disparu sous les constructions ultérieures. Mais si la «villa du front de mer» et la maison du premier plan ne font qu'un, alors nous pouvons tenir comme un fait acquis que le côté gauche de la mosaïque correspond au sud, tandis que, comme nous l'avons vu à propos de la représentation du massif de l'Edough, le côté droit correspond au nord.

*Le sanctuaire de source.* Sur le petit fragment resté *in situ* qui correspond à la partie supérieure droite du tableau d'ensemble de la mosaïque[49], nous distinguons un édifice à pans coupés[50] ou arrondi, percé de deux arcades, sous lequel coule de l'eau (FIG. 4). Il s'agit ici certainement d'eau douce, non seulement parce que le mosaïste utilise une autre convention graphique que celle qu'il a choisie pour reproduire la mer, mais parce que nous pouvons le rapprocher d'un monument figurant sur une mosaïque d'Utique, qui était certainement de même nature (FIG. 7). Ce monument, sous lequel coule une eau qui est canalisée vers ce qui paraît être une citerne avec bassin de décantation, est en effet probablement lié au captage d'une source. Or telle est aussi, selon nous, la fonction que nous pourrions affecter à l'édifice de la mosaïque d'Hippone.

Nous savons qu'une eau de source était amenée à Hippone par un aqueduc qui prenait naissance dans le mont Edough à l'ouest d'Hippone, à presque 1000 mètres d'altitude[51]. Pour utiliser cette source, intensifier éventuellement son débit, il était nécessaire de construire un réseau de canalisations, un bassin de décantation,

47. PACHTÈRE (1911), p. 321-47.
48. BLANCHARD-LEMÉE (dir.) (2005), p. 141.
49. DELESTRE (dir.) (2005), p. 140.
50. Peut-être octogonal, si l'on complète la courbe plate du toit.
51. GSELL (1911), F. 13 où l'on suit son tracé.

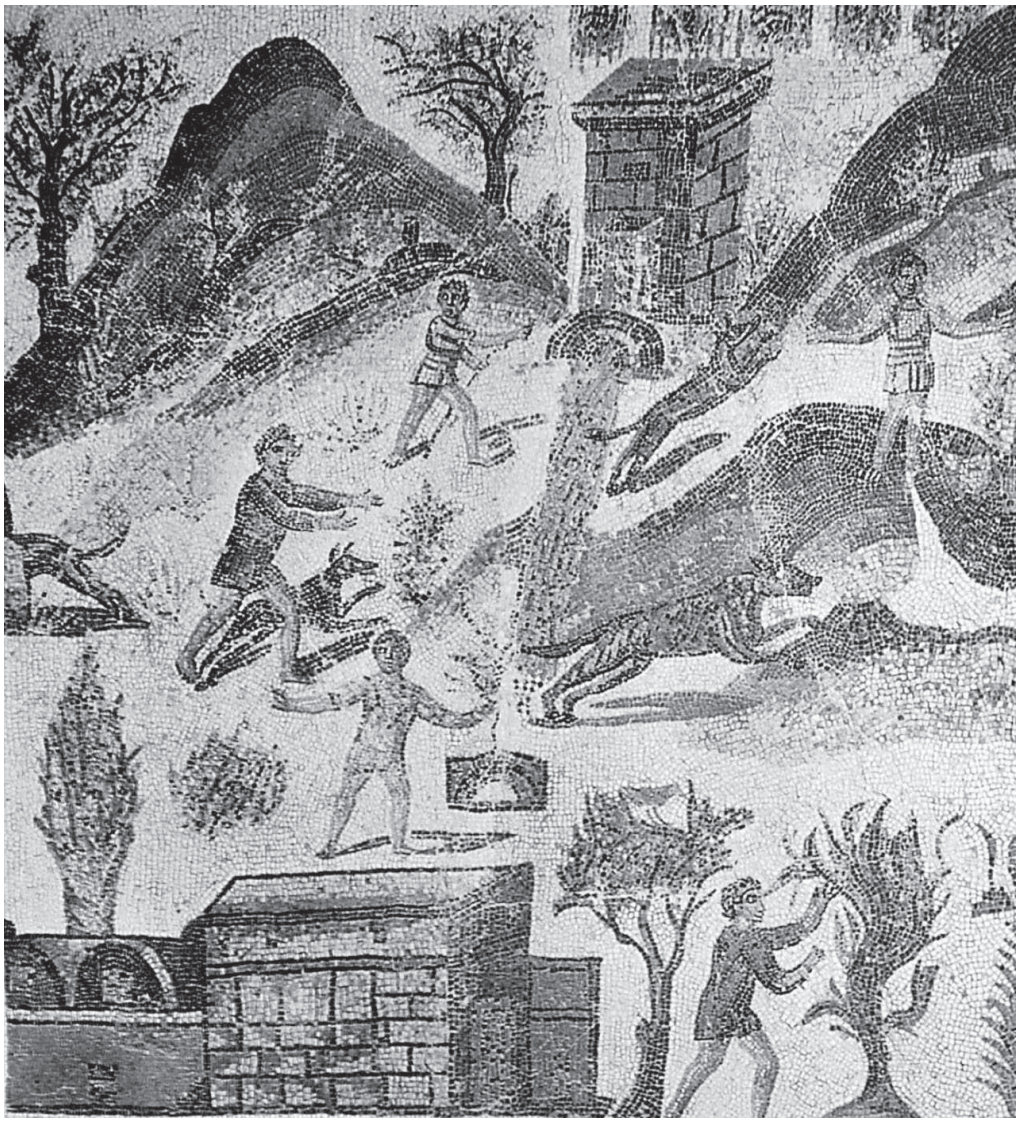

Fig. 7: Mosaïque d'Utique (d'après Yacoub, 1995, fig. 110).

mais avant tout un bassin de captage[52]. C'est le monument édifié sur le bassin de captage qui pourrait être reproduit ici, parfaitement positionné sur la partie droite de la ville, c'est-à-dire à l'ouest pour un observateur sur le terrain, puisque c'est dans cette direction que se trouvait le départ de l'aqueduc (FIG. 8). Par ailleurs en plaçant le monument au même niveau que le promontoire que nous avons identifié avec le Cap de Garde, le mosaïste a peut-être

52. ADAM (2005), p. 259.

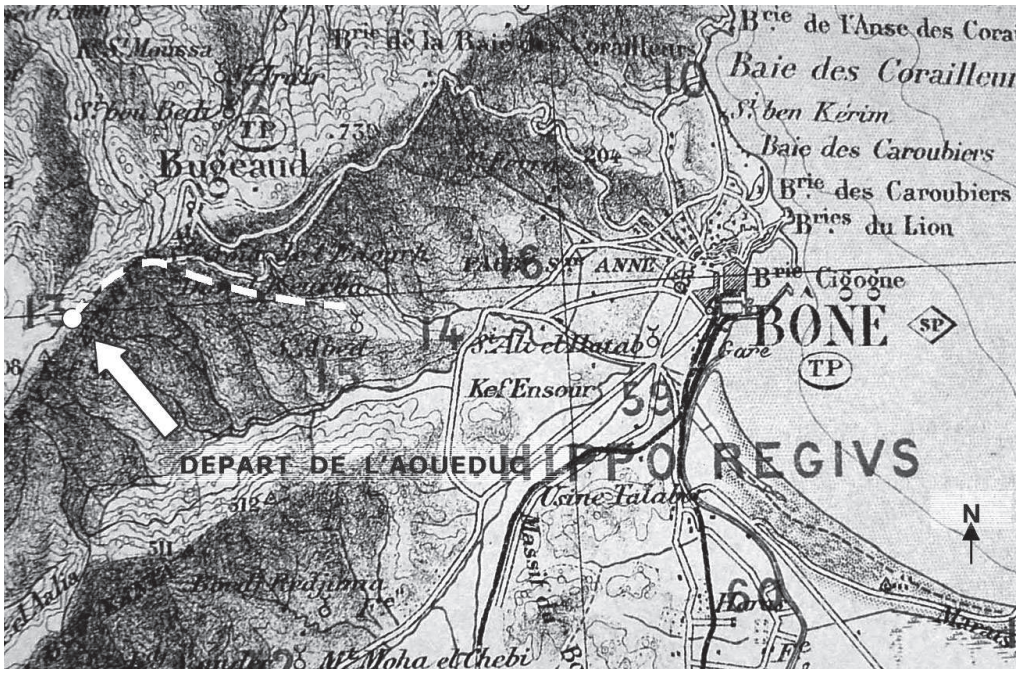


Fig. 8: Tracé de l'aqueduc d'Hippone (en pointillé, à droite de notre flèche) (d'après Gsell, 1911, F. 9).

voulu signifier qu'il était situé dans son prolongement, sur le Mont Edough, là d'où partait précisément l'aqueduc d'Hippone. Nous n'excluons pas cependant que le monument ait pu matérialiser l'arrivée de l'aqueduc, comme le célèbre nymphée octogonal du Sablon, près de Metz[53].

L'architecture élégante de notre monument avec ses arcades en plein cintre et son plan apparemment centré, a conduit jadis E. Marec[54] à y voir le temple de Vénus qu'indiquerait Ptolémée à 15 minutes au nord d'Hippone sous le nom d'*Aphrodision*. Mais il n'est pas assuré que ce nom désigne un temple plutôt qu'une localité ou un golfe[55]. En revanche nous savons que les sources d'eau douce, autant dans le monde grec que dans le monde romain, ne manquaient pas d'être sanctuarisées et monumentalisées, ce qui laisse penser que nous sommes bien en présence d'un monument destiné tout à la fois à recueillir de l'eau de source et à la sacraliser. C'est en Afrique du Nord que sont du reste conservés les

53. Bourgeois (1992), p. 73-4, figs. 34-35.
54. Marec (1958), p. 106-7 d'après Ptol., iv, 3, 2 (éd. Müller, p. 615).
55. Le mot associé à *Aphrodision* est selon les manuscrits *kolonia* ou *kolpos*.

sanctuaires de sources les plus remarquables[56]: le plus célèbre et le plus imposant est le temple des eaux de Zaghouan qui marquait le point de départ de l'aqueduc construit par Hadrien pour alimenter Carthage. Mais c'est en Algérie que les sanctuaires de source sont actuellement les plus nombreux, que l'on songe à ceux d'Aïn Drinn, près de Lambèse, de Khamissa, d'Henchir Tamesmida et d'Hamman Berda[57]. La plupart d'entre eux sont en hémicycle et il existe aussi en Algérie des monuments des eaux polygonaux (fontaines de Djemila et de Timgad).

*Les greniers*. Il reste à identifier la nature des deux bâtiments situés à droite du pont (FIG. 3) qui, d'après leur configuration générale, ne peuvent avoir aussi qu'une destination publique. Contrairement à ce que l'on a prétendu, le bâtiment du second plan ne présente aucun point commun avec les *macella* connus[58]. Ceux-ci ne possédent généralement pas d'étage[59] et s'organisent pour la plupart autour d'un édicule central, souvent une *tholos* comme à Pouzzoles, Pompéi, Djemila[60]. Le bâtiment de la mosaïque d'Hippone comporte en revanche selon nous deux caractéristiques qui le rattachent à l'architecture des greniers: des contreforts extérieurs et un dispositif d'aération. Les contreforts extérieurs visibles sur les faces latérales de l'édifice, qui étaient vraisemblablement plus nombreux, sont des traits récurrents de l'architecture des greniers publics, civils ou militaires. Ils étaient destinés à soutenir le poids des marchandises entreposées et surtout à contenir la pression exercée par elles sur les murs latéraux, quand l'épaisseur de ces derniers était insuffisante. Les contreforts, qui peuvent être contemporains d'une construction ou postérieurs à elle, ont une forme de pilier quadrangulaire; il en est ainsi à Ostie, par exemple dans les Grands *horrea*, les *horrea* d'Hortensius et du Petit Marché[61] et dans les nombreux greniers militaires retrouvés en Bretagne et en Germanie[62].

56. GROS (1996), p. 440.

57. *Ibid.*, p. 442-3.

58. DUNBABIN (1978), p. 128; LÓPEZ MONTEAGUDO (1994), p. 1242-3.

59. Le seul *macellum* connu dont les boutiques présentaient un entresol est celui de *Baelo Claudia*, GROS (1996), p. 460.

60. Voire deux *tholoi* comme à *Leptis Magna*, GROS (1996), p. 454, 458-63.

61. RICKMAN (1971), p. 79 et figs. p. 18, 46, 65; on peut ajouter ceux des *horrea Epagathiana*, p. 25, et des *horrea Antoniniani*, p. 42.

62. *Ibid.*, p. 221-31; 243-9.

Qu'une bonne ventilation soit nécessaire dans les greniers pour assurer la conservation des grains est également un fait bien connu. Destinée à lutter contre l'humidité ou la chaleur du sol, elle a donné naissance aux greniers surélevés (*granaria sublimia*), aérés non seulement par les côtés, mais aussi par en-dessous (Varron, *rust.*, I, 57; Vitruve, VI, 6, 9), puis aux *pensiles horrea* (Columelle, I, 6), c'est-à-dire aux greniers suspendus dont le sol à l'époque de Pline l'Ancien reposaient sur des «colonnes de bois» (*nat.*, XVIII, 302). C'est ce modèle qui se généralise au IIe siècle, dès lors pourvu d'un vide sanitaire sous *suspensura* comme dans l'architecture thermale[63]. Les vestiges archéologiques attestent abondamment ce système, que l'on songe par exemple aux plots de bois des greniers du Pays de Galles[64], aux pilettes de brique ou de pierre des greniers de Djemila ou de la forteresse de Neuss[65] ou aux murets transversaux des *horrea* d'Ostie et de Corbridge[66].

Ce vide sanitaire était aéré par de petites fenêtres (*modicis fenestellis*: Columelle, I, 6), aménagées dans les murs latéraux: en général des ouvertures étroites au niveau du sol, à ébrasement ou non[67]. L'ébrasement conciliait sans doute la nécessité de la ventilation et celle d'éviter des intrusions intempestives[68]. Cependant ces ouvertures, qui ont environ un pied de large[69], restent très importantes: même si elles étaient parfois réduites par un meneau central[70], elles offraient de confortables accès, étant de surcroît nombreuses et percées à intervalles réguliers[71]. Il faut donc imaginer qu'elles étaient assorties d'une protection. Celle-ci pouvait justement être assurée par un dispositif analogue au treillis ou au

63. *Ibid.*, p. 295-7.
64. *Ibid.*, p. 221.
65. *Ibid.*, p. 142, 241.
66. *Ibid.*, p. 224-5.
67. *Ibid.*, fig. 42; fig. 39.
68. Intrusions d'animaux ou bien plutôt de voleurs, voir *CTh.*, XV, 1, 12.
69. 18-36 cm (Balmuidy); 14 à 24 cm (Mumrills); grenier de South Chields (1 pied environ); *horrea* d'Urspring ou de Niderbieber (40 cm de largeur externe); certains atteignent 2 pieds comme dans le grenier du camp légionnaire de Chester daté du IIe siècle (2,25 pieds) RICKMAN (1971), p. 248.
70. *Ibid.*, p. 254: à Corbridge, la largeur a été ainsi réduite à 30 cm; à Gellygaer elle est passée de 3-4 pieds à 2: *ibid.*, p. 232; les ouvertures des greniers de Pergame avaient 90-100 cm de haut.
71. *Ibid.*, p. 232: on pouvait les trouver par exemple dans tous les espaces situés entre les contreforts.

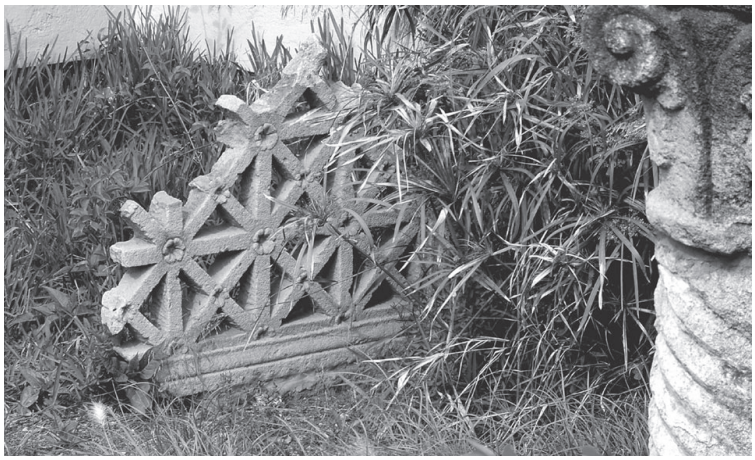

Fig. 9: Fragment de *clathri*, Musée archéologique de Tipasa (cliché par J. Napoli).

clayonnage qui couvre le niveau inférieur de notre bâtiment. Ces clayonnages, que nous apercevons aussi dans la partie supérieure de la porte du monument situé juste au-dessous, étaient en effet communément répandus dans l'Antiquité. On les appelait des *clathri* (du grec *kleithra*). Ils pouvaient être réalisés en toutes sortes de matériaux: en bois, en métal (bronze, fer) en terre cuite, ou encore en pierre comme l'exemplaire du Musée de Tipasa (FIG. 9), voire en marbre[72]. Varron (*rust.*, III, 7, 3) les recommande dans les pigeonniers contre les serpents et d'autres reptiles nuisibles. Il ne fait donc pas de doute que les larges ouvertures des *horrea* que nous venons d'évoquer étaient munis de *clathri*.

Les Latins désignaient également ces clôtures ajourées sous le nom de *cancelli*. Or il s'impose ici de faire un rapprochement avec l'inscription qu'a dédiée Sabinus, gardien des *horrea sacra* de la région d'Hippone, au Génie des greniers, qui évoque justement l'une des tâches essentielles inhérentes à cette fonction, celle de l'entretien des *cancelli*: *Genio et / Numini / horreorum / Sabinus / Aug(ustorum) lib(ertus) / c(ustos) s(acrorum) h(orreorum) Hipp(one) r(egio) / item cura(tor) / cancellorum*[73]. Ce témoignage atteste non

72. *DA*, *s.v. Clathri* [E. SAGLIO], I/2, 1969, p. 1236-7, fig. 1576; *DA*, *s.v. Cancelli* [E. SAGLIO], I/2, 1969, p. 868-9, figs. 1069-1070; *DA*, *s.v. Fenestra* [CH. CHIPIEZ], II/2, 1969, p. 1032-40, fig. 2943; *DA*, *s.v. Transenna* [G. LAFAYE], V, 1969, p. 402; *TLL*, III, 1907, *s.v. Cancellus*, p. 225 et *s.v. Clatri*, p. 1295.

73. *AE*, 1924, 36. Nous adoptons ici la restitution de J. Gascou dans DELESTRE (dir.) (2005), n. 31 et son interprétation.

seulement, comme on le sait, la présence de grenier public, mais il accrédite aussi du même coup notre proposition.

Certes par une simplification abusive du dessin, la représentation des *cancelli* sur notre mosaïque paraît fragiliser tout l'édifice. En réalité ils devaient avoir une emprise plus modeste, comme ceux qui aèrent actuellement les cages d'escaliers des immeubles d'Alger ou d'Annaba et occupent la superficie d'une petite fenêtre. Certes le vide sanitaire paraît un peu haut par rapport aux données de l'archéologie (40 cm de hauteur à Ostie et Djemila). Mais nous savons par ailleurs qu'à Djemila les seuils des *cellae* étaient surélevés de 80 cm pour faciliter le chargement[74].

On ne saurait non plus en vouloir au mosaïste d'avoir peut-être exagéré ce qui lui paraissait à lui aussi un trait distinctif des greniers, à moins que la hauteur du premier niveau ait été celle d'un véritable rez-de-chaussée, conformément aux modèles architecturaux anciens[75].

Il reste à deviner en quels matériaux est censé être construit l'édifice représenté. On peut penser *a priori* qu'un grenier public civil établi en pleine ville ne pouvait être érigé qu'en pierre ou en brique par souci d'éviter les incendies[76]; seuls les greniers militaires peuvent être entièrement en bois, quand ils ont un caractère temporaire. Les greniers civils connus sont en pierre de taille (Myra et Patara en Asie Mineure; Suétone, *Nero*, 38) ou à parements en petit appareil et blocage de béton (*Leptis Magna*). Leurs murs sont parfois renforcés du côté de la mer, comme à *Leptis Magna* où le grenier du môle nord comporte un parement en pierre de taille à bossages. C'est ce que nous pourrions reconnaître dans la partie supérieure du mur de notre bâtiment, à moins qu'il ne s'agisse d'embouts de poutres placées transversalement dans l'épaisseur du mur, car ce mode de chaînage a été également bien mis en évidence, cette fois dans le grenier du môle sud de *Leptis Magna*[77].

Examinons maintenant l'édifice du premier plan. Selon nous, il s'agit aussi d'un grenier public. C'est tout d'abord l'édifice le plus proche du port: cette situation, qui rappelle à nouveau celle des entrepôts de *Leptis Magna*, bordés comme ici d'une colonnade, ou

74. Rickman (1971), p. 142.
75. Ceux des *granaria sublimia* ou des *pensiles horrea*, *supra* n. 62.
76. Gros (1996), p. 468-9.
77. Rickman (1971), p. 135.

celle des greniers d'Hergla[78], est commode lorsque les denrées entreposées sont destinées à l'annone.

La présence de *cancelli* tend à nous orienter vers la même piste. Cette fois cependant les *cancelli* ne semblent pas destinés à signaler explicitement un vide sanitaire. Ils indiquent plutôt au spectateur que le bâtiment placé sous ses yeux est un espace gardé, surveillé, dont l'accès n'est pas libre à tous[79]. Des exemples de *cancelli* métalliques disposés dans les entrecolonnements d'un portique sont connus par ailleurs par des bas-reliefs[80] et l'inscription de Sabinus pourrait aussi bien se rapporter à cet édifice. Les greniers ne sont certes pas les seuls monuments à en être pourvus, mais par son insistance à reproduire une nouvelle fois des *cancelli*, le mosaïste a pu vouloir établir une parenté de fonction entre les deux monuments. Mais ce n'est pas tout.

Plus caractéristique encore est la forme du couronnement de l'édifice. Il nous rappelle que pour des raisons de solidité, la plupart des greniers se composent de cellules indépendantes, parallèles et contiguës, de même volume, le plus souvent voûtées en berceaux et perpendiculaires à l'axe longitudinal de l'édifice[81]. Ici sont représentées deux cellules arrondies, voûtées en berceau ou en anse de panier, et au milieu de celles-ci une cellule rectangulaire couverte par un toit à pans faiblement inclinés. La configuration architecturale des greniers était bien connue des mosaïstes, comme l'illustre une des mosaïques de Tabarka[82] (FIG. 10). Et il est par ailleurs fort peu probable que notre monument ait été un édifice thermal[83]. L'architecture thermale n'a en effet pas davantage échappé à l'observation des mosaïstes africains, comme le montre la célèbre mosaïque de Carthage[84], qui représente avec beaucoup de précision, des coupoles d'inégale grosseur, situées sur des axes différents, d'où s'échappe même de la vapeur d'eau (FIG. 11): ces trois détails nous empêchent

78. SLIM, TROUSSET, PASKOFF (2004), n° 122, p. 160-2, figs. 113-114.

79. *DA*, *s.v. Cancelli* [E. SAGLIO], I/2, 1969, p. 808.

80. *DA*, *s.v. Fenestra* [CH. CHIPIEZ], II/2, 1969, p. 1038, n° 8 et fig. 2944.

81. A Rome: GROS (1996), p. 465-6; RICKMAN (1971), p. 96; à Myra et Patara, à Constanza: RICKMAN (1971), p. 137-40. Voûtes d'arêtes au *Portus* et dans les *horrea Epagathiana* à Ostie.

82. Musée du Bardo, YACOUB (1995), p. 211, fig. 111a.

83. Comme le proposent DUNBABIN (1978), p. 129 et LÓPEZ MONTEAGUDO, (1994), p. 1242-3.

84. Dite «du domaine du seigneur Julius», YACOUB (1995), p. 216, fig. 112.

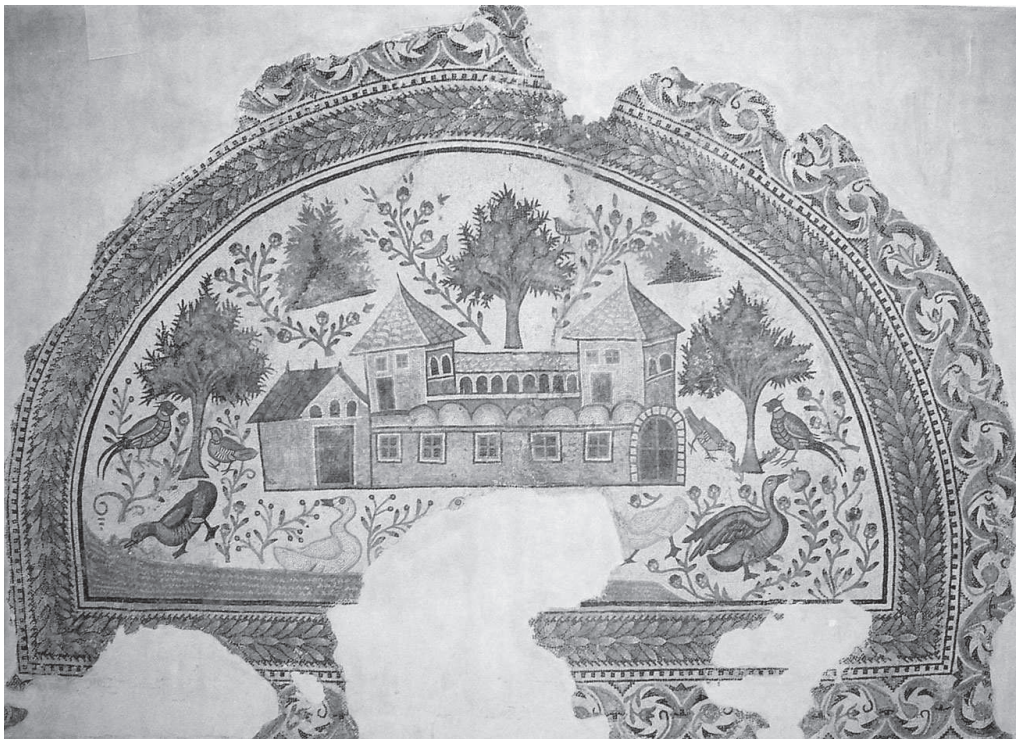

Fig. 10: Mosaïque du *trifolium* de Tabarka, Musée du Bardo (d'après Yacoub, 1995, fig. 111a).

de confondre le monument de la mosaïque d'Hippone avec un établissement balnéaire.

La configuration des cellules de cet édifice n'est certes pas habituelle dans l'architecture gréco-romaine. Mais par leur forme surhaussée qui permet l'installation d'une large ouverture centrale, elles ne sont pas sans rappeler les silos des greniers traditionnels de l'Egypte ancienne, en particulier ceux du Moyen et du Nouvel Empire[85]. Ces greniers pouvaient comporter au sommet une plateforme à laquelle on accédait par une échelle ou un escalier[86] et depuis laquelle les sacs de grain étaient versés dans le silo par le haut, à travers une trappe, comme le montrent le relief de la

85. Voir VANDIER (1978), p. 198-202 et 273-83; BARGUET (1986), p. 15, 112, 486; BREASTED (1948), p. 10-5; BADAWY (1948), p. 121-4; ID. (1968), p. 128, figs. 6, 81; Nous tenons à remercier ici G. Lecuyot, ingénieur de recherches au CNRS, de son aide précieuse.

86. RICKMAN (1971), p. 298 et n° 3; WHITTERMORE (1926), p. 9-10; BADAWY (1948), p. 122-4 et figs. 144-149.

Fig. 11: Mosaïque de Carthage, Musée du Bardo (d'après Yacoub, 1995, fig. 112).

tombe de Pehsukher à Thèbes (FIG. 12)[87] et le relief de la tombe d'Amoni à Beni Hassan (FIG. 13)[88]. Ces silos, qui pouvaient être cylindriques ou rectangulaires, avec un toit plat ou proche d'une voûte surbaissée à quatre pans, possédaient dans la majorité des cas une ouverture de vidange carrée placée à mi-hauteur du mur[89]. L'agencement asymétrique des cellules du couronnement de notre édifice paraît surprenant dans le système esthétique de l'Antiquité, mais il semble trop ostensible pour ne pas être intentionnel. Le dégagement représenté à droite des cellules ne serait-il pas,

87. ERMAN (1971), p. 433; ERMAN, RANKE (1963), p. 586-8, figs. 209-10; BADAWY (1948), p. 123 et fig. 147.

88. A 18 km au sud de Al Minya cf. MASPERO (1895), p. 285-6, n° 4 et dessin à p. 286 = BADAWY (1948), p. 122, fig. 145 (plus complète); voir aussi sa fig. 149 (peinture de Thèbes provenant de la tombe d'Antefoker).

89. HUSSELMAN (1952), p. 58; BADAWY (1948), p. 122.

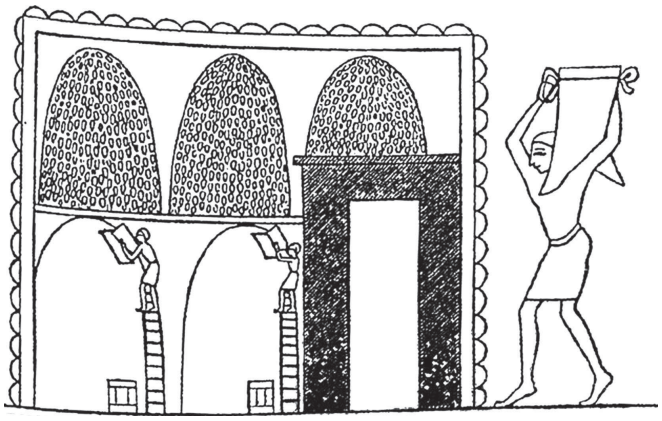

Fig. 12: Silos égyptiens du Nouvel Empire, Tombe de Pehsukher à Thèbes (d'après Erman, Ranke, 1963, fig. 210).

de la même manière, nécessaire au fonctionnement des opérations de stockage, avec une plate-forme couvrant des silos inférieurs, comme dans le document de Beni Hassan (FIG. 13)? Le petit édicule cubique qui jouxte la cellule de droite ne pourrait-il pas marquer le débouché d'un escalier ou bien l'amorce d'une seconde plate-forme conduisant aux silos supérieurs? Certes nous ne pouvons assimiler l'édifice de la mosaïque d'Hippone à un grenier traditionnel égyptien puisque nous ne savons pas si ses cellules étaient munies d'une trappe au sommet. Néanmoins nous savons par Pline que cette méthode de stockage était pratiquée à l'époque romaine et qu'on construisait à cet effet des greniers aux murs de briques épais de 3 pieds, que l'on remplissait par le comble (*nat.*, XVIII, 301).

Enfin les volumes architecturaux qui jouxtent l'édifice aux «silos» proprement dit, en particulier la porte à claire-voie qui en marque sans doute l'entrée, pourraient appartenir au même grenier, si à cette époque une loi interdisait déjà la mitoyenneté des constructions privées et des greniers publics[90].

Mais alors comment expliquer la présence de deux greniers dans la ville représentée? Il faut sans doute envisager que ceux-ci ne sont pas contemporains. Deux systèmes techniques paraissent ici s'affronter: l'un comprendrait des *cellae* sur vide sanitaire ventilé et un toit en bâtière, l'autre pas de vide sanitaire ventilé, du moins apparent, mais des *cellae* en forme de hauts silos, munies de

90. *CTh.*, XV, 1, 38.

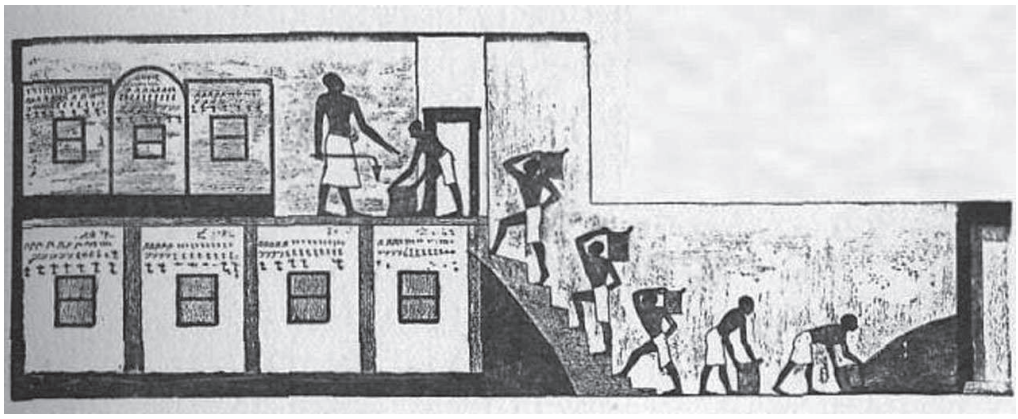

Fig. 13: Silos égyptiens du Moyen Empire, Tombe d'Amoni à Beni Hassan (d'après Maspero, 1895, p. 286; dessin Faucher-Gudin).

larges ouvertures centrales permettant peut-être d'accéder aux grains. Autrement dit: le premier serait un édifice polyvalent, avec au rez-de-chaussée un grand vaisseau où étaient stockés vraisemblablement l'huile et le vin et au premier étage, des *cellae* destinées au stockage des céréales (blé, orge, millet, légumineuses) qu'il fallait séparer les unes des autres[91]; le second serait peut-être un édifice entièrement dévolu aux céréales et témoignerait d'un besoin d'accroissement de la capacité de stockage de la ville. Ce nouveau grenier ne serait pas sans faire penser à la mission de Titus Flavius Macer, responsable à la fin du règne de Trajan des achats de blé pour le ravitaillement de Rome, mis à mal par la guerre parthique, et à la création de la procuratelle domaniale de la double circonscription d'Hippone et de Théveste[92], deux faits qui sous-entendent en tout cas la remarquable prospérité céréalière de la région.

Mais alors que le témoignage de l'épigraphie reste discret, la mosaïque d'Hippone décline de façon méthodique *toutes* les richesses d'un territoire, en étalant sous nos yeux non seulement ses ressources halieutiques, comme bien d'autres mosaïques africaines, mais aussi ses ressources en eau douce et surtout de façon très claire l'abondance de ses ressources agricoles. C'est ce souci d'exhaustivité qui est nouveau, tout comme le choix, quasi publicitaire, d'exprimer aussi la prospérité d'une ville à travers sa parure monumentale.

Résumons-nous. Que la ville représentée ait été un port, nul ne

91. Colum., I, 6; Pall., *de agr.*, I, 19, 2.

92. *AE*, 1921, 19 = *ILAlg*, I, 3992; *CIL* VIII, 535 (*ILS*, 1435) = *ILAlg*, I, 285, cf. Christol (1994), p. 297-300, 302-3; Id. (2005), p. 104-10.

peut en douter, qu'elle ait été un port de l'annone, nous pensons pouvoir l'établir grâce à la présence des deux bâtiments que nous avons identifiés comme des greniers et dont cette mosaïque nous donne pour la première fois une élévation précise. Il reste à savoir si ce port de l'annone est bien celui d'Hippone. La localisation de la mosaïque nous incline déjà à le croire: l'artiste aurait-il choisi de représenter un autre port que celui dans lequel habitait son commanditaire?

Mais pour autant s'agit-il d'une représentation fidèle à la réalité? L'identification de ce port avec celui d'Hippone n'est pas en contradiction avec ce que l'on sait des vestiges archéologiques et de l'évolution géomorphologique du littoral. Certes, le mosaïste a choisi de reproduire certains édifices plutôt que d'autres, ceux qui témoignaient uniquement de la prospérité de la ville, mais nous ne pensons pas qu'il les a placés dans le désordre[93]. Comme nous l'avons montré, la succession des bâtiments de gauche à droite et de haut en bas sur la mosaïque peut correspondre à celle qui était effectivement la leur, du nord au sud et d'est en ouest, les quatre côtés de la mosaïque marquant les quatre points cardinaux. Autrement dit, ils sont globalement positionnés sur la mosaïque comme ils l'étaient sur le terrain. Les maisons qui sont à gauche du pont sont celles qui sont au sud de la Boudjimah. En avant de ce pont pouvait se trouver le port, à sa droite pouvaient se situer les greniers, tout naturellement à proximité du port: ils sont sans doute actuellement sous les alluvions des deux oueds et les installations portuaires modernes. La ligne de rivage sur la moitié droite de la mosaïque dessine la baie d'Hippone qui est située en effet au nord de la ville, avec le Cap de Garde et le mont Edough. Le sanctuaire en haut à droite matérialise la source où prenait naissance l'aqueduc d'Hippone à l'ouest de la ville. Le positionnement des monuments n'est donc pas faux.

Les monuments représentés pouvaient également ressembler aux monuments réels. Hormis la «villa du front de mer», ils ne sont certes pas connus, mais ils ont peu de chance d'être imaginaires. Leur fonction est parfaitement identifiable et peut-être même destinée à être identifiée, comme le montre l'obstination avec laquelle l'artiste a minutieusement représenté les *cancelli*. Leur configuration, en s'écartant finalement des canons iconographiques con-

93. Pachtère (1911), p. 331.

nus, nous offre même un indice d'authenticité: la *tholos* remplace la porte en arc de triomphe, le «pier» est parallèle et non perpendiculaire au rivage, le sanctuaire de source est d'une grâce sobre. Enfin les monuments que nous avons identifiés avec des greniers présentent des façades soigneusement différenciées. Selon nous, le mosaïste a ébauché son carton d'après nature, placé sur une hauteur qui lui permettait d'avoir une vue panoramique et légèrement plongeante sur la ville: celle d'un rocher ou peut-être bien celle d'un phare, d'un phare qu'il aurait alors nécessairement écarté de sa composition.

## Bibliographie


ADAM J.-P. (2005), *La construction romaine*, Paris (4e éd.).

BADAWY A. (1948), *Le dessin architectural chez les anciens Egyptiens: étude comparative des représentations égyptiennes de construction*, Le Caire.

BADAWY A. (1968), *A History of Egyptian Architecture (Nouvel Empire 1580-1085 B.C.)*, Berkeley-Los Angeles.

BARAUDON A. (1893), *Algérie et Tunisie. Récits de voyage et études*, Paris.

BARGUET P. (1986), *Textes des sarcophages égyptiens du Moyen Empire*, Paris.

BEN KHADER A. (dir.) (2002), *Image de pierre: la Tunisie en mosaïque*, Paris.

BLANCHARD-LEMÉE M. (2005), *Marbre et couleurs: les pavements de mosaïque*, dans DELESTRE (dir.), p. 139-48.

BLAS DE ROBLÈS J.-M., SINTES C. (2003), *Sites et monuments antiques de l'Algérie*, Aix-en-Provence.

BLÁZQUEZ MARTÍNEZ J. M. (1994), *El entorno de las villas en los mosaicos de África e Hispania*, dans *L'Africa romana* X, p. 1171-87.

BOURBE P. (1880), *A travers l'Algérie: souvenirs de l'excursion parlementaire (sept.-oct. 1879)*, Paris.

BOURGEOIS C. (1992), *Divona. 2. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris.

BREASTED J. H. (1948), *Egyptian Servant Statuettes*, Washington.

CHRISTOL M. (1994), *Le blé africain et Rome: remarques sur quelques documents*, dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, *Actes du colloque international de Naples (Naples 1991)*, Naples-Rome, p. 297-300, p. 302-3.

CHRISTOL M. (2005), *Du notable local à l'administrateur impérial, la carrière de T(itus) Flavius Macer: aspects de la vie institutionnelle de la province d'Afrique au début du* IIe *siècle apr. J.-C.*, dans *Regards sur l'Afrique romaine*, p. 104-10 (= article publié dans *Splendidissima civitas. Etudes d'Histoire romaine en hommage à François Jaques*, Paris 1996, p. 27-37).

DAHMANI S. (1973), *Hippo Regius*, Alger.

DAHMANI S. (1992), *Le port de Bûna au Moyen Age*, dans *Actes du* Ve *collo-*

*que international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du nord: Spectacles, vie portuaire, religions (Avignon 9-13 avril 1990)*, Paris, p. 361-77.

*DA* = Daremberg Ch., Saglio E., Pottier E. (1873-1919), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, T. I/2, II/2, IV/1, V, Paris, 1969 (2e éd.).

Delestre X. (dir.) (2005), *Hippone*, Aix-en-Provence.

Dunbabin K. M. D. (1978), *The Mosaics of North Africa: Studies in Iconography and Patronage*, Oxford.

Empereur J.-Y. (1988), *Le phare d'Alexandrie, la merveille retrouvée*, Paris.

Erman A. (1971), *Life in Ancient Egypt*, London, (2e éd.).

Erman A., Ranke H. (1963), *La Civilisation égyptienne*, Paris (trad. fr.).

Ferdi S. (1998), *Mosaïques des eaux en Algérie*, Alger.

Gros P. (1996), *L'architecture romaine, 1. Les monuments publics*, Paris.

Gsell St. (1911), *Atlas archéologique de l'Algérie*, F. 9 (Bône), Alger.

Handler S. (1971), *Architecture on the Roman coins of Alexandria*, «AJA», 75, p. 67-74, pl. II, n° 1-3.

H'sen D. (2004), *Monographie des sites historiques et touristiques de Annaba*, Annaba.

Husselman E. M. (1952), *The Granaries of Karanis*, «Transactions and Proceedings of the American Philological Association», 83, p. 56-73.

Lavagne H., De Balanda E., Uribe De Echeverria A. (dir.) (2000), *Mosaïque, trésor de la latinité des origines à nos jours*, Paris.

Lavergne D. (2005), *Le quartier "des villae du front de mer"*, dans Delestre (dir.) (2005), p. 126-38.

Lepper Fr., Frere Sh. (1988), *Trajan's column*, Gloucester.

López Monteagudo G. (1994), *Representaciones de ciudades en mosaicos romanos del Norte de África*, dans *L'Africa romana X*, p. 1241-57.

Mansouri K. (2002), *Réflexions sur les activités portuaires d'Hippo Regius (Hippone-Annaba) pendant l'Antiquité*, dans *L'Africa romana XIV*, p. 509-24.

Marec E. (1936/1961), *Le golfe de Bône et la recherche archéologique sous-marine*, «Bulletin Académie d'Hippone», 38, p. 185-94.

Marec E. (1950), *Hippone la Royale, antique Hippo Regius*, Alger.

Marec E. (1958), *Trois mosaïques d'Hippone à sujets marins*, «Libyca», 6, p. 99-122.

Marec E. (1969), *Une maison à étages à Hippone. La villa dite du Procurateur*, «AntAfr», 3, p. 157-72.

Maspero G. (1895), *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. Les origines. Egypte et Chaldée*, Paris.

Morel J.-P. (1962-65), *Céramiques d'Hippone*, «BAA», 1, p. 107-40.

Morel J.-P. (1965-66), *Rapport préliminaire sur une campagne de fouilles à Hippone (1964)*, «BCTH», 1-2, nouvelle série, p. 191-4.

Morel J.-P. (1968), *Recherches stratigraphiques à Hippone*, «BAA», 3, p. 35-84.

Pachtère F.-G. de (1911), *Les nouvelles fouilles d'Hippone*, «MEFRA», 31, p. 321-47.

Papier A. (1887), *Lettres sur Hippone*, Bône.

PICARD G.-CH. (1952), *Sur quelques représentations nouvelles du phare d'Alexandrie et sur l'origine alexandrine des paysages portuaires*, «BCH», 76, p. 61-95.

PICARD G.-CH. (1959), *Pouzzoles et le paysage portuaire*, «Latomus», 18, p. 23-51.

RICKMAN G. (1971), *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge.

ROUGÉ J. (1966), *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris.

SLIM H., TROUSSET P., PASKOFF R. (2004), *Le littoral de la Tunisie: étude géoarchéologique et historique*, Paris.

VANDIER J. (1978), *Manuel d'archéologie égyptienne*, VI: *Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne: l'agriculture*, Paris.

WHITTERMORE T. (1926), *The Excavations at El-Amarnah, Season 1924-5*, «JEA», XII, p. 3-12.

YACOUB M. (1995), *Splendeur des mosaïques de Tunisie*, Tunis.